Renouvellement des titres d'identité : c'est le bon moment !

Publié le : Mercredi 5 Mars 2025 14:20
Clics : 977



À l'approche des examens, des concours et des congés d'été, vous êtes nombreux à vouloir faire une première demande ou un renouvellement d'une carte d'identité ou bien d'un passeport.

Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec vos dates d'examens ou de congés, nous vous invitons à prendre dès à présent vos dispositions et à vérifier notamment la validité de vos documents en fonction des pays visités.

Pour simplifier vos démarches et gagner du temps au guichet, pensez à faire votre pré-demande en ligne.

Sur le site de l'agence nationale des titres sécurisé (ANTS), https://ants.gouv.fr/, vous pourrez effectuer votre pré-demande de carte d'identité ou de passeport et gagner du temps avant vos rendez-vous en mairie.

Comment finaliser la demande de CNI ou de passeport ?

Après avoir effectué votre pré-demande en ligne, vous pouvez prendre rendez-vous dans une commune équipées du matériel nécessaire pour traiter les demandes de carte d'identité ou de passeport à l'adresse suivante : https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/

Pour information, les demandes sont aussi possibles sur l'ensemble du territoire national.

Vous pouvez retrouver les délais de traitement, par le CERT Occitanie, ici.

Phoca PDF